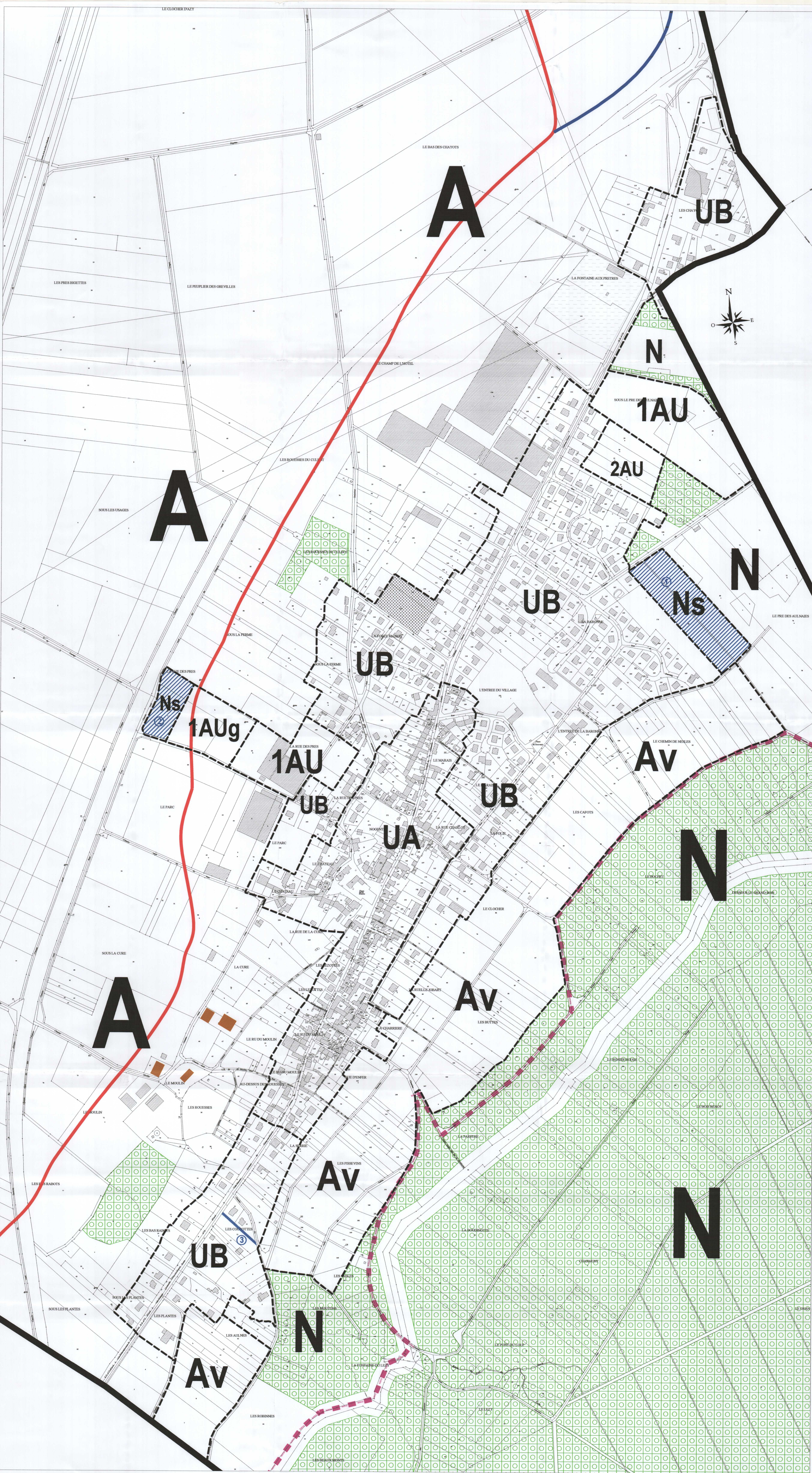




DEPARTEMENT DE l'Aisne

COMMUNE DE NOGENTEL

ARRIVEE
21 JAN. 2013
CONTROLE DE L'EQUALITE

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2-B

Plan de zonage
Zone agglomérée de Nogentel
Echelle : 1/2000e

Vu pour être annexé à la
délibération en date du
21/01/2013
approuvant le **Plan Local
d'Urbanisme** de la commune
de Nogentel

cachet de la mairie
et signature du Maire

GEOGRAM sarl
16 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
Tél : 03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

Légende du document graphique

—

Limites communales

—

Limites zone rouge PPRI

—

Limites zone bleue PPRI

Limites zones

Espaces Boisés Classés

Emplacements réservés

Numéro	Objet	Superficie	Destinataire
1	Création d'une zone sportive et ludique	15 500 m2	Commune de Nogentel
2	Création d'une zone sportive et ludique	5 400 m2	Commune de Nogentel
3	Réseau pluvial	220 m2	Commune de Nogentel

Bâtiments d'élevage soumis à périmètre

Chemins inscrits au Plan Départemental
d'Itinéraires de Promenades et de
Randonnées

Typologie et définition des zones

Les zones urbaines

UA : Zone urbaine regroupant le centre ancien

UB : Zone urbaine à dominante pavillonnaire

UBs : secteur regroupant les équipements sportifs
et ludiques

Les zones à urbaniser

1AU : Zone à urbaniser à vocation principale
d'habitat

1AUg : secteur d'accueil du projet de gendarmerie

2AU : Zone à urbaniser à vocation principale
d'habitat urbanisable sous réserve d'une
modification du PLU

Les zones agricoles

A : zone agricole réservée aux installations et
constructions à vocation agricole

Av : secteur viticole

Les zones naturelles et forestières

N : zone naturelle à préserver de l'urbanisation
nouvelle

Ns : Secteur réservé aux activités à vocation sportive et
ludique